

RW/811/2020/3499/1842/34

# Lot 34

L'attention de l'adjudicataire est attirée sur le fait que le lot se situe dans la zone de prévention rapprochée et/ou éloignée des prises d'eau (captages) des eaux carbo-gazeuses de Stoumont. Les mesures suivantes seront de stricte application lors de l'exploitation : - les engins d'exploitation forestière ne peuvent présenter de fuite d'hydrocarbures. Ils sont en bon état, régulièrement vérifiés et, en cas de problème, immédiatement transférés en dehors des zones de prévention pour être réparés; - les tronçonneuses ou autres outils nécessitant de la graisse de chaîne, utilisent une huile d'origine non minérale et biodégradable - les opérations d'entretien ou de ravitaillement des engins à moteur sont réalisées sur une zone étanche de manière à éviter tout épandage accidentel de liquide et son infiltration dans le sol, (idéalement en dehors de la zone de prévention); cette zone étanche aura préalablement fixée avec le DNF. - seuls les produits nécessaires à l'exécution du chantier peuvent s'y trouver. Les produits présentant des risques pour la qualité de la nappe (carburants, lubrifiants,...) sont soit stockés dans des réservoirs placés dans des cuvettes de rétention étanches, de capacité au moins égale à la capacité totale des réservoirs contenus dans chaque cuvette, soit contenus dans des fûts ou récipients entreposés sur une aire étanche et équipée de manière à garantir l'absence de tout rejet liquide en cas de fuite. En aucun cas, ces produits et installations seront laissés sans surveillance et ne pourront rester sur place hors des heures de travail. Ils devront donc être repris chaque jour. - en cas d'incident, des mesures sont prises immédiatement pour éviter l'extension de la pollution et évacuer les terres qui auraient été contaminées. A cet effet, des kits anti-pollution comprenant notamment des matériaux absorbants.

<b>Nombre d'arbres total</b>	2 068	--
<b>Volume grumes</b>	161,658	m <sup>3</sup>
<b>Volume houppiers</b>	0,000	m <sup>3</sup>
<b>Volume total</b>	161,658	m <sup>3</sup>
<b>Cube moyen</b>	78	dm <sup>3</sup>
<b>Circonférence moyenne</b>	41,402	cm
<b>Surface de coupe</b>	16,873	ha
<b>Contact</b>	MIGEOTTE Benoit, <a href="tel:0473947441">0473 94 74 41</a>	--
<b>Triage</b>	Triage De Chevron	--
<b>Propriétaire</b>	Stoumont Cne	--
<b>Lieu(x)-dit(s)</b>	ATTENTION! Ce lot concerne 2 triages: TRIAGE 7: LANSMANS Ph. : 0479/790.048 (105m <sup>3</sup> ) - TRIAGE 9: GODINAS P.: 0477/781.211 (57 m <sup>3</sup> ) - Mahoster - cpe 11, Sur les Zoulains - cpe 5, Les Bois des Fanges - cpe 5	--
<b>Vente</b>	<a href="#">Vente groupée du cantonnement d'Aywaille</a> Vendredi 02 octobre 2020 à 09:00 <a href="#">Centre récréatif - Avenue de la Porallée - 4920 REMOUCHAMPS</a>	--

<b>TVA</b>	2 %	-
<b>Certification PEFC</b>	Oui	-

Cat.(cm)	<b>Epicéa</b>		<b>Mélèze du Japon</b>		<b>Mélèze du Japon</b>		<b>Mélèze Hybride</b>	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	84		47		57		114	
35	270		144		80		191	
<b>Total grumes 20/40</b>	354	11,809	191	6,359	137	3,381	305	8,435
45	240		113		59		172	
55	162		35		37		74	
<b>Total grumes 40/60</b>	402	44,222	148	14,283	96	12,737	246	22,174
65	77		2		7		9	
<b>Total grumes 60/70</b>	77	18,363	2	0,378	7	2,058	9	1,548
75	27		-		-		-	
85	6		-		-		-	
<b>Total grumes 70/(R:90-F:100)</b>	33	12,953	-		-		-	
95	1		-		-		-	
<b>Total grumes (R:90-F:100)/120</b>	1	0,485	-		-		-	
<b>Total grumes</b>	<b>867</b>	<b>87,832</b>	<b>341</b>	<b>21,020</b>	<b>240</b>	<b>18,176</b>	<b>560</b>	<b>32,157</b>
<b>Houppiers/Taillis</b>	-		-		-		-	

Cat.(cm)	<b>Douglas</b>	
	Nbre	Vol.(m³)
25	22	
35	23	
<b>Total grumes 20/40</b>	45	0,884
45	11	
55	4	
<b>Total grumes 40/60</b>	15	1,589
<b>Total grumes</b>	<b>60</b>	<b>2,473</b>
<b>Houppiers/Taillis</b>	-	